Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada
Canada

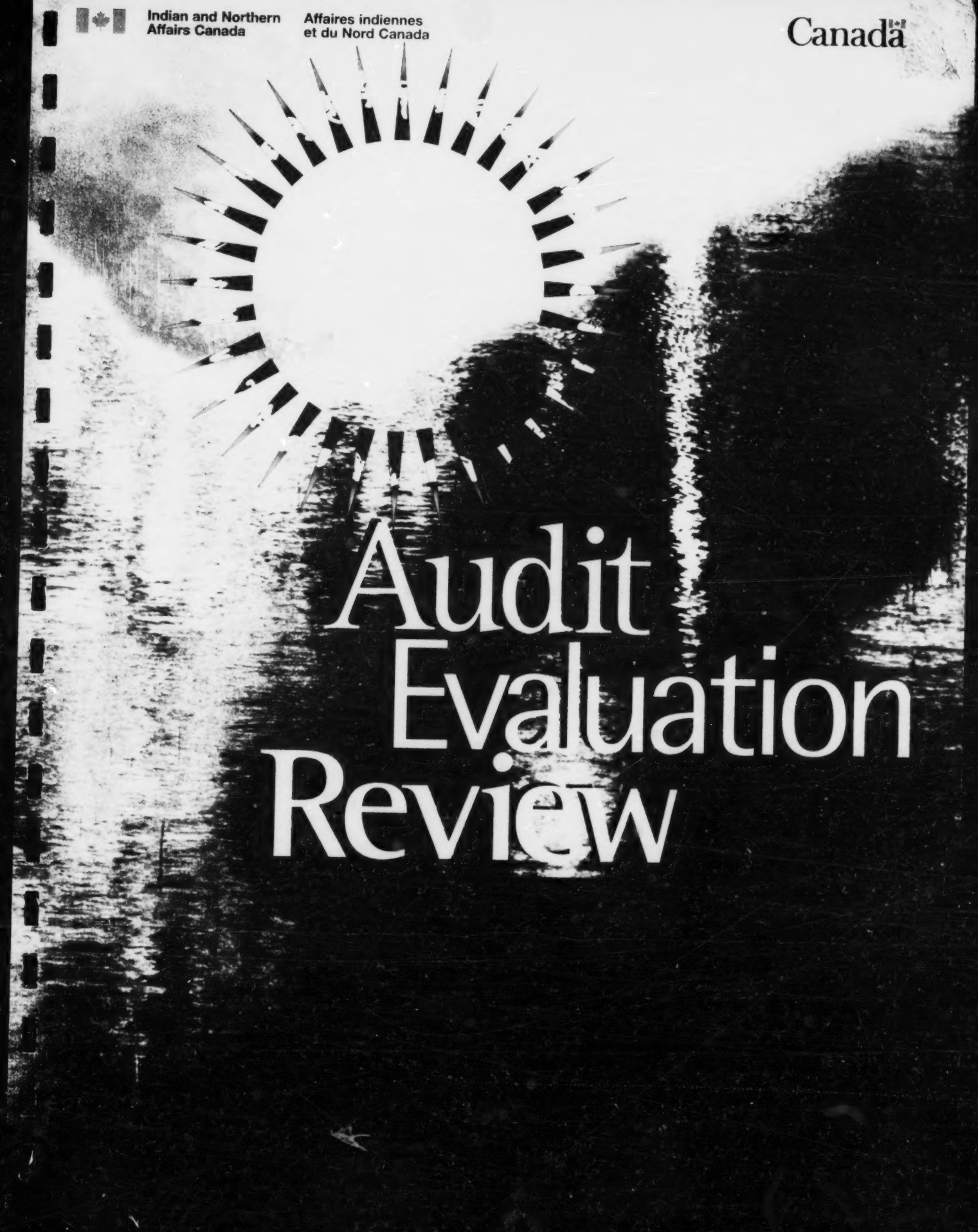

Audit Evaluation Review

Department of Indian Affairs and Northern Development
Corporate Services
Departmental Audit and Evaluation Branch

Prepared by:

Hasan Zaidi, Audit Manager
Abbas Rangwala, Project Manager

Assisted by:

BDO Dunwoody Chartered Accountants

Audit of Band and Individual Trust Accounts

Project 96/09
October 1997

Table of Contents

Page

Executive Summary i
- Purpose i
- Background i
- Objectives and Scope i
- Audit Methodology ii
- General Assessment iii

Section 1 - Introduction 1
- Purpose 1
- Background 1
- Objectives 1
- Scope 2
- Audit Approach 2
- Reporting Strategy 4

Section 2 - Findings and Recommendations 5
- Accuracy and Validity of Recorded Transactions 5
- Interface Application Controls 6
- Suspense Accounts Follow-Up 8
- Completeness of Interest Credited to Trust Accounts 9
- Concentration of Knowledge of the Trust Fund Accounting Process 9
- Year 2000 Software Problems 10
- Retention and Retrieval of Trust Account Source Documentation 11

Section 3 - Sampling Methodology 12
- Overview 12
- Sampling Software 12
- Size of Samples 13
- Regional Transactions to be Drawn 15
- Alpha Test of the Sampling Methodology 15
- Beta Testing of the Sampling Methodology 16
- Drawing the Final Samples 16

Annexes
- Action Plan
- Terms of Reference

Executive Summary

Purpose

The purpose of this audit was to assess whether the transactions in Indian Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 are fairly and accurately recorded.

Background

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts, those for First Nations (capital and revenue accounts) and those for certain individual Indians (minors, mentally incompetents and adoptees). These accounts total approximately $1.05 billion in band and individual trust funds. There are 608 bands having 1,216 trust accounts and there are 13,500 individual trust accounts.

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Payments are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is credited according to the terms set out in various Orders-in-Council.

The accounting for these funds is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS). At Indian Oil and Gas Canada (IOGC), a computerized system called the Resources Information Management System (RIMS) is also used to administer the oil and gas royalties due from oil and gas companies. Both of these systems, through interfaces , transfer accounting data to the computerized Departmental Accounting System (DAS) which is the general ledger of the department. The audit also included an examination of integrity controls and operational efficiency surrounding these data transfers.

Objectives and Scope

The objectives of this audit were to:

- verify the completeness, accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996, and of the resulting balances at March 31, 1996;

- assess the adequacy and effectiveness of application controls to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces between TFMS, DAS and RIMS (including data transferred using these interfaces). This includes all manual, clerical and supervisory controls over data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces; and

- evaluate current accounting and administration practices pertaining to the band trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with established departmental directives, procedures and policies.

The scope of the audit included a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. The audit covered the review of all band and individual trust account transactions for the fiscal years 1993 to 1996 at headquarters and IOGC; and at the Ontario, Alberta and British Columbia regions.

The audit of band and individual trust accounts was carried out by BDO Dunwoody Chartered Accountants of Ottawa, Ontario.

Audit Methodology

A preliminary survey of this audit, was conducted by Arthur Andersen & Co. of Ottawa, Ontario. They recommended that, based on their preliminary assessment, an audit of the transactions of the band and individual trust accounts, as well as the electronic system interfaces, be performed in the fieldwork phase of the audit.

The audit reviewed the transactions in the band and individual trust accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996, maintained by the headquarters and Regional Accounting Operations Directorates, Finance Branch of the department, with a view to express an audit opinion on their accuracy, validity and fairness. The sampling approach for this audit was based on using a 3% expected error rate, a 5% maximum tolerable error and a 95% confidence level. Furthermore, expected and maximum error rates were based on the materiality of the transactions processed, and were not based on the transaction dollar values or account balances.

General Assessment

The audit found, based on the review of transactions recorded in the band and individual trust accounts maintained by the headquarters and Regional Accounting Operations Directorates, Finance Branch of the department, that the trust transactions were fairly stated in all material respects. The audit could not confirm the closing balances of the band and individual trust accounts as of March 31, 1996, as the opening balances of the band and individual trust accounts were not audited by an independent audit.

Our review has shown that sufficient controls exist to ensure that the data handled by the interfaces among the computerized systems is complete and accurate, however, the main controls are manual and compensatory in nature.

Some trust receipts are temporarily held in suspense accounts, until all administrative and legal requirements are complied with, e.g., execution of agreements, identification of beneficiaries. However, the procedures followed to clear the suspense accounts are not consistent throughout the department and require formalization to ensure that suspense accounts are cleared on a timely basis.

At IOGC and at the regions of British Columbia, Alberta and Ontario, knowledge of TFMS (as well as RIMS in the case of IOGC) and the related accounting process is concentrated in a few individuals. Therefore, there is a risk of not being able to carry out required accounting functions in the event of prolonged absence of any of these individuals.

Section 1 - Introduction

Purpose

The purpose of this audit was to assess whether the transactions in Indian Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 are fairly and accurately recorded.

Background

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts, those for First Nations (capital and revenue accounts) and those for certain individual Indians (minors, mentally incompetents and adoptees). These accounts total approximately $1.05 billion in band and individual trust funds. There are 608 bands having 1,216 trust accounts and there are 13,500 individual trust accounts.

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Payments are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is credited according to the terms set out in various Orders-in-Council.

The accounting for these trust accounts is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS). At Indian Oil and Gas Canada (IOGC) in Calgary, a computerized Resources Information Management System (RIMS) is also utilized. RIMS stores information on leases, oil and gas royalties due and received from the Oil and Gas companies. It supports IOGC's functions for verifying oil and gas royalties and ensuring that the royalty paying companies have reported correct production.

Both TFMS and RIMS, through interfaces, connect with the computerized Departmental Accounting System (DAS) of DIAND. Since TFMS and RIMS are not modules of DAS, reconciliations with DAS are prepared for each of TFMS and RIMS.

Objectives

The objectives and issues of this audit were to:

- verify the completeness, accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996, and of the resulting balances at March 31, 1996;

- assess the adequacy and effectiveness of application controls to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces between TFMS, DAS and RIMS (including data transferred using these interfaces). This included all manual, clerical and supervisory controls over data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces; and

- evaluate current accounting and administration practices pertaining to the band trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with established departmental directives, procedures and policies.

Scope

The scope of the audit included a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. The review covered all Band and Individual Trust Accounts and transactions for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 including manual and computerized procedures performed at the operations, supervisory and management levels at headquarters, at IOGC and at the Ontario, Alberta, and British Columbia regions.

Audit Approach

A preliminary survey of this audit was conducted by Arthur Andersen & Co. of Ottawa, Ontario. They recommended that, based on their preliminary assessment, an audit of the transactions of the band and individual trust accounts, as well as the electronic system interfaces, be performed in the fieldwork phase of the audit.

The audit reviewed the transactions in the band and individual trust accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996, maintained by the headquarters and Regional Accounting Operations Directorates, Finance Branch of the department, with a view to their accuracy, validity and fairness. The detailed work included:

- verification of documents supporting the allocation of receipts and the disbursement authorization processes;

- verification, by substantive testing, of the transactions in bands and individual trust accounts for:

- 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 at Ontario, Alberta and B.C. regions; and at IOGC. As IOGC's data was not homogeneous with the other three regions, they were reviewed separately. Also, the processing methodology and the data integrity controls for the year 1993-1994 were significantly different from 1994-1995 and 1995-1996. Therefore, for our sampling for testing, the transactions for 1993-1994 were treated separately, distinct from the other two years;

- verification of calculation of interest credited to band and individual trust accounts;

- verification of the system interfaces by the use of suitable test decks and other review methods to assess the adequacy and effectiveness of application controls to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces between TFMS, DAS and RIMS (including data transferred using these interfaces). This included all manual, clerical and supervisory controls over data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces;

- review of the adequacy and effectiveness of the reconciliation between systems which record and deal with the transactions in band and individual accounts; and

- review and development of detailed process maps and identification of potential areas of improvement.

The sampling approach for this audit was based on the transaction population, a 3% expected error rate, a 5% maximum tolerable error and a 95% confidence level. Expected and maximum error rates were based on the materiality of transactions processed, and not the transaction dollar amounts or account balances.

The audit was conducted in the following three phases:

- This phase covered audit planning and preliminary testing at headquarters and IOGC and the regions of Ontario, Alberta and British Columbia. We also determined what information was needed to be provided to the regions for our audit samples, to enable them to retrieve source documentation for our examination.

- This phase covered the examination of documentation at headquarters, IOGC and Ontario, Alberta and British Columbia regions. We also reviewed computer interface controls and accounting and administrative practices pertaining to the trust accounts at these locations and prepared process maps showing the flow of trust accounting for IOGC and Ontario, Alberta and British Columbia regions.

- This phase covered the writing of the audit report.

Reporting Strategy

The main purpose of this audit was to obtain an external auditor's opinion as to whether the transactions in Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 were fairly stated in accordance with the provisions of the *Indian Act*.

Our objectives included an assessment of the adequacy and effectiveness of application controls; and, an evaluation of accounting and administrative practices in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with departmental directives, procedures and policies. The two latter objectives are of an internal audit nature. As a result, this report presents the external audit opinion on BDO Dunwoody letterhead apart from the internal audit findings.

Section 2 - Findings and Recommendations

Accuracy and Validity of Recorded Transactions

The audit found that Band and Individual Trust Account transactions were accurately recorded and valid during the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996.

The trust accounts have not been audited for a number of years. As a result, as stated in BDO Dunwoody's auditor's report on Indian Band and Individual Trust Accounts transactions, they were unable to express an opinion on the trust account balances. It is anticipated that the trust accounts will be audited for all successive fiscal years which will eventually enable an external auditor to express an opinion on the trust account balances by virtue of the fact that the opening balances at April 1, 1993 will eventually flow through the accounts reducing the opening balance through disbursements.

The scope of this audit excluded the activities of LTS and was limited to those receipts actually received by the department. As a result, the processes employed by LTS to ensure that all receipts due to the bands and individuals are collected were not audited.

The following table summarizes by region the number of transactions examined. According to our sampling plan it was based on 95% confidence level and an expected error rate of 3%.

	1993-1994	1994-1996	Total
IOGC	395	445	840
Ontario	154	178	332
Alberta	417	447	864
British Columbia	162	175	337
Total	1128	1245	2373

For further information on the sampling methodology please see Section 1.

Except for the isolated instances outlined later in this report, which were satisfactorily resolved from an audit point of view, we found the transactions to be accurately recorded and the documentation made available to be satisfactory.

Recommendation

None.

Interface Application Controls

There are adequate controls in place to ensure that the data processed through the interfaces between TFMS, DAS and RIMS is complete and accurate. However, the main controls are still manual and compensatory in nature.

TFMS, which is the database used to maintain all the transactions processed through the band and individual trust accounts, was developed independently from the Departmental Accounting System (DAS). Since TFMS is essentially a non-integrated sub ledger of DAS, interface programs were developed as a mechanism to transfer transactions entered in TFMS to the corresponding control accounts in DAS.

Each region has its own TFMS database and its own DAS database. The databases are physically located on computers at DIAND headquarters. The regions access the databases via the departmental wide area network. Accounting Operations Directorate staff in the regions submit transactions for processing by the interface programs but the interface programs themselves are run at headquarters on a pre-defined timetable.

RIMS is another database located at IOGC. This system is used to monitor and track the revenues received from the oil and gas industry. Since these transactions are also trust transactions, an interface was required to transfer these transactions to TFMS. Several extra steps are involved in this interface because the RIMS database is located on a computer system that is not compatible with the computer systems at headquarters. Therefore RIMS transaction files are first converted to generic text files at IOGC which are transmitted to headquarters where these files are translated into TFMS records files by region. As there are no computerized interface application controls between RIMS and TFMS, IOGC faxes lists of transactions submitted from RIMS to the regional TFMS database, to the appropriate region so that those transactions can be agreed to the ones actually received by TFMS. This compensates for the lack of electronic input/output control in the RIMS to TFMS interface.

It was noted that the TFMS system generates a daily report of all transactions submitted to the DAS interfaces as well as a daily report of all incoming inter-regional transactions from RIMS. However, there are no corresponding reports in DAS of transactions received or from RIMS of transactions sent. If these reports were made available in electronic form, it is conceivable that they could be compared to the TFMS reports automatically and any discrepancies would be reported immediately as an exception report.

As a final manual compensating control, Accounting Operations Directorate staff in each region perform monthly reconciliations between TFMS, DAS and Public Works and Government Services Canada (PWGSC). At IOGC a reconciliation of RIMS to these same databases is also performed.

To ensure that there were sufficient controls surrounding the transfer of data between these systems we performed the following audit steps:

- at Ontario, Alberta and British Columbia regions and at IOGC a number of our sample transactions were traced into DAS and PWGSC as a substantive measure to ensure that the interface was taking place. In addition, the month-end reconciliations performed between TFMS, DAS, RIMS and PWGSC were reviewed. Our review of these reconciliations found them to be an effective control to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces.

- at headquarters, for the purpose of testing the computerized interface controls in the TFMS and DAS database a test site was set up to allow us to process the following dummy transactions:

  - batch of transactions were created in TFMS and submitted to the DAS interface. The DAS database was examined and all submitted transactions were accounted for;

  - The same TFMS transactions were submitted to the DAS interface a second time in order to determine that there are adequate controls in place to ensure that duplicate transactions are detected and not processed twice. These transactions were correctly rejected by DAS as duplicate transactions;

  - A transmittal file was accessed and corrupted by deleting a detail line without changing the header information. (i.e., the header said there should be four detail lines totalling $40.00, when there were only three detail lines totalling $30.00.) DAS accepted this transaction without generating an error message. However, the transaction could not be approved on screen, it was not posted to DAS accounts and remained as an unapproved transaction. Even though DAS did not reject the transaction, it was not posted and could not corrupt the database; and

  - A similar test was performed using a RIMS transaction file and submitting duplicate transactions to the TFMS interface. TFMS rejected duplicate entries as well.

Our audit found no errors in respect of the transfer of data between the computerized systems. However, the controls employed by the department to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces are primarily manual and compensatory in nature.

Recommendation

1. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in consultation with the Director, Planning and Corporate Services, Indian Oil and Gas Canada and the Director, Information Systems Directorate, Information Management Branch review the feasibility of creating the necessary reports from DAS and RIMS, to enable electronic verification of the flow of transactions between TFMS, DAS and RIMS.

The implementation of this recommendation should take place during or after the currently planned move of TFMS and other financial applications to a new and improved technological environment, i.e., UNIX.

Suspense Accounts Follow-Up

The suspense account follow-up process employed by the department at IOGC and the regions of Ontario, Alberta and British Columbia requires formalization to improve its effectiveness.

Trust receipts are placed in suspense accounts in certain circumstances such as where agreements have not been legally executed, where amounts are in dispute or where the beneficiary is unknown. At any point in time significant amounts of money are in suspense accounts. While the amount varies, the suspense accounts maintained by IOGC and the regions of Ontario, Alberta and British Columbia totalled in excess of $19 million at December 31, 1996.

While TFMS produces a summary suspense report, the information in this report is insufficient to enable its use as an effective tool in assisting management clear suspense accounts and crediting to appropriate band and individual trust accounts.

IOGC and the British Columbia Region have undertaken independent initiatives to produce more useful reports which improve their ability to manage the tracking and follow-up of all suspense accounts. There are, however, no department-wide formal policies in respect of clearing suspense accounts.

Recommendation

2. It is recommend that the Director General, Registration Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services in consultation with the Directors General, Lands and Environment Branch, Finance Branch and the Executive Director, Indian Oil and Gas Canada develop national policies and procedures on suspense accounts for:

   - ensuring that suspense accounts are followed up on a timely basis in order to credit beneficiaries' accounts as promptly as feasible; and
   - dealing with the disposition of suspense funds where beneficiaries are unknown.

Completeness of Interest Credited to Trust Accounts

The interest exception report requires refinements to enhance its usefulness.

TFMS automatically credits interest to each trust account as prescribed by Treasury Board except in certain circumstances such as where an account has an unposted transaction. The system also produces an exception report which lists all accounts that were not credited with interest. The regions use this report to ensure that any account with interest due, but not credited during the automatic interest run is corrected accordingly. The report lists all accounts that have nil balances, includes repetitive messages and is poorly spaced. As a result, the report is unnecessarily large and difficult to read thereby increasing the possibility of missing an account during the manual correction process. Further, the reports take up significant amounts of paper.

Recommendation

3. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in conjunction with the Director, Information Systems Directorate, Information Management Branch ensure the exception report for interest is redesigned to eliminate data not needed and improve its layout. Such revisions will facilitate the manual interest correction by reducing the volume of pages to be reviewed and therefore reduce the risk of undetected errors.

Concentration of Knowledge of the Trust Fund Accounting Process

At IOGC and the s of Ontario, Alberta and British Columbia, knowledge of TFMS (as well as RIMS in the case of IOGC) and the related accounting process is concentrated in one or two individual staff members within the Regional Accounting Operations Directorates.

Due to the inter-relationship of TFMS, DAS and the Government of Canada accounting system (operated by PWGSC), accounting for the transactions of the Band and Individual Trust Accounts is a complex process. Our review has shown that Accounting Operations Directorate staff at headquarters and the regions have effectively maintained the trust accounts but the prolonged absence of any of them could result in the department's inability to carry out required accounting functions in an effective and timely manner.

Recommendation

4. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in consultation with Directors, Corporate Services, Ontario, Alberta and British Columbia regions and IOGC, ensure that complete documentation is prepared to cover all facets of the trust accounting process and that staff who perform these functions have adequately trained back up personnel.

It is further recommended that the documentation be prepared after the proposed conversion of financial applications to run on a UNIX/Oracle platform, thus allowing for any changes in manual procedures surrounding the current systems.

Year 2000 Software Problems

The department needs to complete its plans to modify or replace non-compliant computer systems to enable the uninterrupted processing of trust fund data from the Year 2000.

As discussed extensively in the business and computer fields, computer date problems with respect to the Year 2000 are a very serious concern. Various hardware, software and computerized machines and equipment will be affected by these dating problems. It is important that plans to review potential problems in this area occur immediately under the supervision of a responsible government official. As the department relies heavily on computers for daily operations it is at particular risk (including potential legal risks) and therefore must devise a plan to ensure the Year 2000 issue will be resolved prior to the turn of the millennium.

The department's Information Systems Directorate is aware of the impending computer software problems associated with the Year 2000 and has determined which computer applications in use at headquarters require modification.

The Information Systems Directorate reports that both TFMS and DAS are able to handle dates beyond 1999. The IOGC plans to conduct an in-depth study of the Year 2000 issue in respect of RIMS though based on IOGC's preliminary review of the RIMS it is believed that no difficulties will be encountered.

Recommendation

None.

Retention and Retrieval of Trust Account Source Documentation

The Alberta Region requires improvements in its record retention and retrieval procedures and is taking steps for the achievement of needed improvements.

Alberta processes a significant proportion of all trust transactions and therefore accumulates significant volumes of documentation. The region was eventually able to provide us with sufficient documentation to satisfy our audit requirements. It was not, however, able to produce all requested documentation in a timely fashion. As administrator of the Indian Band and Individual Trust Accounts, the department must apply a high standard of care to the administration of band monies. Prompt retrieval of documentation is necessary to enable the department to respond to inquiries from the beneficiaries as well as to preserve an audit trail.

In recognition of this, the region has arranged a special review of records processes and procedures (Alberta Region). The review will advise the Regional Director General on processes dealing with records management.

Recommendation

None.

Section 3 - Sampling Methodology

Overview

The audit required that the transactions to be audited be selected using a statistically correct process. The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) provided the audit team, in electronic format, with all of the transactions for the three fiscal years to be audited. The audit team examined the files provided by DIAND and confirmed that they included all BITA transactions for the three specified fiscal years.

The preliminary survey phase of the audit identified eight populations from which the sample transactions were to be drawn. Once the fieldwork phase of the BITA audit was started, it was determined that a larger number of samples would have to be drawn to ensure that all transaction types would be audited.

The preliminary survey phase identified the following primary populations (groupings):

- Indian Oil & Gas Canada (IOGC):
  - fiscal year 1993-1994; and
  - fiscal years 1994-1995 combined with 1995-1996;

- The three selected regions (Ontario, Alberta and British Columbia):
  - fiscal year 1993-1994; and
  - fiscal years 1994-1995 combined with 1995-1996.

Sampling Software

It was decided at the start of the assignment that the auditors would employ IDEA, a software package approved by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA). This package has also been used by the Auditor General of Canada and numerous internal audit divisions within federal government departments.

Size of Samples

The sizes of the samples, to be selected for each of the identified populations of transactions, were computed using statistical formulas appropriate to auditing and statistical requirements. The variables used to compute the sample sizes were those specified within the terms of reference for the audit, namely:

- 95% confidence level,
- expected error rate 3%,
- maximum tolerable error rate 5%.

The following tables detail the resulting samples from the regions.

Regions 1993-1994 Description	Total Population	Ontario Sample Size	Alberta Sample Size	B.C. Sample Size	Total
Receipts drawn from the TFMS (codes 1 and 11)	6805	75	69	62	206
Disbursements drawn from TFMS (code 2)	807	26	146	36	208
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	8858	16	163	29	208
Disbursements drawn from TFMS (code 12, judgmental Sample Size)	199	5	5	0	10
Non-trust disbursements (code "C")	929	32	34	35	101
Total		154	417	162	733

Regions 1994-1995 and 1995-1996 Description	Total Population	Ontario Sample Size	Alberta Sample Size	B.C. Sample Size	Total
Receipts drawn from the TFMS (codes 1 and 11)	16487	60	84	66	210
Disbursements drawn from TFMS(code 2)	14747	18	157	35	210
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	24478	60	169	32	261
Disbursements drawn from TFMS (code 12, judgmental Sample Size)	199	5	5	5	15
Non-trust disbursements (code "C")	1346	35	32	37	104
Total		178	447	175	800

The following tables detail the resulting samples for IOGC.

IOGC 1993-1994 Description	Electronic File Name	Total Population	Sample Size
Receipts drawn from the TFMS (code 11)	sam00008	767	170
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	sam00010	1463	185
Disbursements drawn from TFMS (code 2)	sam00017	132	30
Non-trust receipts drawn from DAS (judgmental sample, IDEA not used)	none	n/a	10
Total			395

IOGC 1994-1995 and 1995-1996 Description	Electronic File Name	Total Population	Sample Size
Receipts drawn from the TFMS (code 11)	sam00015	1865	195
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	sam00014	5272	210
Disbursements drawn from TFMS (code 2)	sam00018	580	30
Non-trust receipts drawn from DAS (judgmental sample, IDEA not used)	none	n/a	10
Total			445

Regional Transactions to be Drawn

The preliminary survey phase report determined that the three regions were homogenous and therefore could be treated as a single population. This meant that the transactions for the regions would be processed in the following manner:

- the transactions were drawn for all three regions as a whole;
- the drawn samples were subdivided for each of the three regions; and
- the Ontario Region samples were subdivided by district office.

Alpha Test of the Sampling Methodology

Preliminary tests were conducted with IDEA using the files provided by DIAND. Samples were drawn for IOGC and the regional offices to determine if the sampling methodology was appropriate.

A detailed review of the samples was undertaken by the audit team. It was found that roughly half of the transactions were interest computations generated automatically by DIAND's computer systems. Furthermore, it was observed that the majority of these transactions were quite small and therefore not material.

A review of the system generated interest transactions resulted in the observation that testing the system's interest computation methodology together with a smaller judgemental sample of these transactions would confirm the accuracy and completeness of these transactions. It was decided that computer generated interest transactions would not be included within the samples to be drawn. Interest transactions that are not automatically generated by the system would remain within the overall transaction population to be sampled.

Beta Testing of the Sampling Methodology

Meetings were held with DIAND staff at IOGC and the regional offices to determine what information they would require so as to enable them to draw the required to draw the transaction documents from central records. Using this information, a limited number of transactions were drawn using IDEA, and a sample list printed. The sample list was used to conduct a second walk through. DIAND staff and the auditors reviewed the results of the walk through and a final format for the list of transactions to be drawn for the audit was finalized.

Drawing the Final Samples

IOGC's final sample was drawn and submitted to IOGC staff. They were successful in drawing the transactions from the central records.

The final sample was drawn for the regions and then subdivided by region and district office.

TERMS OF REFERENCE

TERMS OF REFERENCE

AUDIT OF BAND AND INDIVIDUAL TRUST ACCOUNTS

PURPOSE: The purpose of this audit is to assess whether the transactions in Indian Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 are fairly and accurately recorded.

BACKGROUND: The Departmental Audit and Evaluation Branch's (DAEB) 1995-1996 Annual Audit and Evaluation Plan, approved by the Departmental Audit and Evaluation Committee (DAEC), includes an audit of Band and Individual Trust Accounts.

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts, those for First Nations (capital and revenue accounts) as well as accounts for certain individual Indians (minors, mentally incompetents and adoptees' accounts).

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Expenditures are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is credited to these accounts according to the terms set out in various orders-in-council.

These trust accounts have not been audited for a number of years. Therefore, it is now proposed that transactions in these accounts for the years 1993-1994 and 1994-1995 and the closing balances be audited.

The accounting for these trust accounts is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS). At Indian Oil and Gas Canada (IOGC) in Calgary, a computerized Resources Information Management System (RIMS) is also utilized. RIMS stores information on leases, oil and gas royalties due and received from the Oil and Gas companies. It supports IOGC's functions for verifying oil and gas royalties and ensuring that the royalty paying companies have reported correct production.

.../2

Both TFMS and RIMS, through interfaces, connect with the computerized Departmental Accounting System (DAS) of DIAND. Since TFMS and RIMS are not modules of DAS, reconciliations with DAS are prepared for each of TFMS and RIMS.

Recently, various operational and reconciliation difficulties have been encountered by the operational management. These difficulties mostly originate with the transfer of data from one system to the other. It is, therefore, a requirement of this audit assignment that the interfaces of TFMS and RIMS to DAS be examined, particularly in respect of integrity controls, data transfers and operational efficiency and effectiveness.

OBJECTIVES: The objectives and issues of this audit are to:

- verify the completeness, accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, and 1994-1995, and of the resulting balances at March 31, 1995;

- assess the adequacy and effectiveness of application controls to ensure the completeness, accuracy and integrity of data handled by the interfaces between TFMS, DAS and RIMS (including data transferred using these interfaces). This includes all manual, clerical and supervisory controls over the data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces; and

- evaluate current accounting and administration practices pertaining to the band trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with established departmental directives, procedures and policies.

SCOPE: The scope of the audit includes a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. The review will cover all band and individual trust accounts and transactions for 1993-1994 and 1994-1995 including manual and computerized procedures performed at the operations, supervisory and management levels at headquarters, at IOGC and at the Ontario, Alberta, and British Columbia regions.

.../3

APPROACH: The audit of the Band Trust Accounts will be conducted in the following three phases :

- Preliminary Survey and Evaluation
- Fieldwork and Analysis
- Reporting.

COST: The estimated cost of this audit is $150,000.

SCHEDULE: The audit planning process will commence from October 1995 and the report will be completed by March 1996

APPROVE BY:

A Williams
Assistant Deputy Minister
Corporate Services
October 10, 1995

Gordon Shanks
Assistant Deputy Minister
Lands and Trusts Services

ACTION PLAN

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : Audit of Band and Individual Trust Accounts
REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE: Corporate Services - Finance Branch

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
1. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in consultation with the Director, Planning and Corporate Services, Indian Oil and Gas Canada and the Director, Information Systems Directorate, Information Management Branch review the feasibility of creating the necessary reports from DAS and RIMS, to enable electronic verification of the flow of transactions between TFMS, DAS and RIMS. The implementation of this recommendation should take place during or after the currently planned move of TFMS and other financial applications to a new and improved technological environment, i.e., UNIX.	8	The conversion to UNIX/ORACLE is planned for September 1998. Following the implementation of the conversion, we will assess the feasibility of developing the electronic verification of the flow of transactions between RIMS and DAS and between DAS and TFMS.	Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch	01-04-1999
3. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in conjunction with the Director, Information Systems Directorate, Information Management Branch ensure the exception report for interest is redesigned to eliminate data not needed and improve its layout. Such revisions will facilitate the manual interest correction by reducing the volume of pages to be reviewed and therefore reduce the risk of undetected errors.	9	A System Action Request Form (SARF) will be initiated to revise the «NO INTEREST CALCULATED REPORT» TFZ2740B, eliminating the reporting of inactive sub-accounts and non-interest bearing sub-accounts. The programming work for this change is anticipated to commence after the UNIX/ORACLE conversion.	Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch	31-10-1998

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : Audit of Band and Individual Trust Accounts
REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE: Corporate Services - Finance Branch

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
4. It is recommended that the Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch in consultation with Directors, Corporate Services, Ontario, Alberta and British Columbia regions and IOGC, ensure that complete documentation is prepared to cover all facets of the trust accounting process and that staff who perform these functions have adequately trained back up personnel. It is further recommended that the documentation be prepared after the proposed conversion of financial applications to run on a UNIX/Oracle platform, thus allowing for any changes in manual procedures surrounding the current systems.	10	Part 1 and sections of Part II of the TFMS User Guide as well as documentation for recent system changes have been published on the departmental Intranet. The rest of TFMS User Guide sections will be developed as time and resources permit. Currently there is no resources available to update the Indian Moneys Manual but an update will be made as soon as the required resources are available. The UNIX/ORACLE conversation will result in minor changes to the TFMS logon procedures which will be reflected in the TFMS User Guide. There will be no impact on manual procedures.	Director, Financial Policies, Systems and Accounting Directorate, Finance Branch	01-04-1999

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **Audit of Band and Individual Trust Accounts**
REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE: **Lands and Trust Services - Registration, Revenues and Band Governance**

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
2. It is recommend that the Director General, Registration Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services in consultation with the Directors General, Lands and Environment Branch, Finance Branch and the Executive Director, Indian Oil and Gas Canada develop national policies and procedures on suspense accounts for: • ensuring that suspense accounts are followed up on a timely basis in order to credit beneficiaries' accounts as promptly as feasible; and • dealing with the disposition of suspense funds where beneficiaries are unknown.	9	a) Establish a joint working group and detail a planned course of action. b) Document current procedures, primarily through staff interviews, and identify possible revisions. c) Draft national policy and procedures and circulate for comments. d) Issue policy on suspense accounts.	Director General, Registration, Revenues and Band Governance, Lands and Trust Services	31-10-1997 31-12-1997 31-03-1998 30-06-1998

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada
Canada

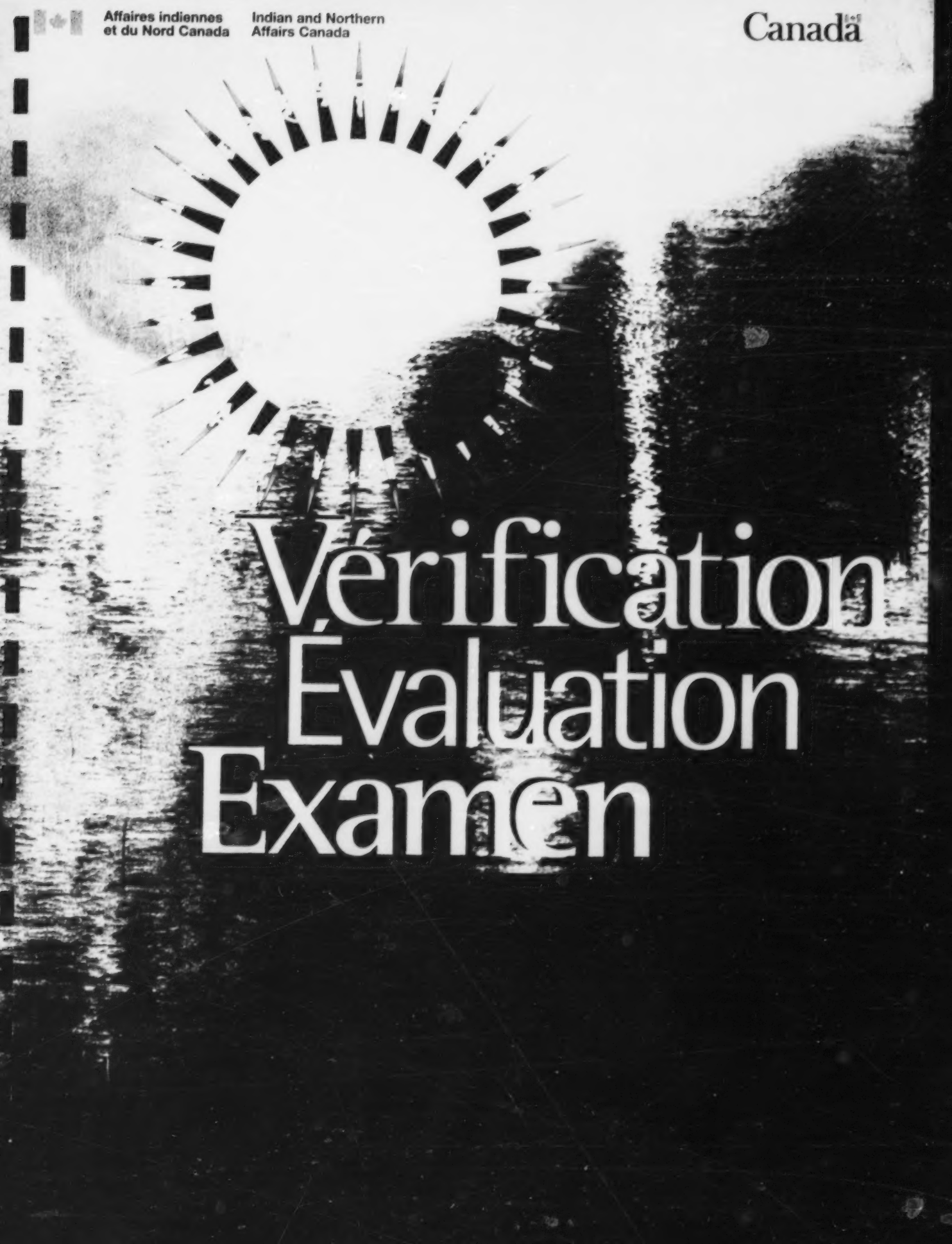

Vérification
Évaluation
Examen

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Services ministériels
Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne

Préparé par :

Hasan Zaidi, gestionnaire de la vérification
Abbas Rangwala, gestionnaire du projet

En collaboration avec :

BDO Dunwoody Chartered Accountants

Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens

Projet 96/09
Octobre 1997

Table des matières

Page

Sommaire i
- Objet i
- Contexte i
- Objectifs et étendue ii
- Méthode de vérification ii
- Évaluation générale iii

Section 1 - Introduction 1
- Objet 1
- Contexte 1
- Objectifs 2
- Étendue 2
- Stratégie de vérification 2
- Stratégie concernant le rapport 4

Section 2 - Constatations et recommandations 5
- Exactitude et validité des transactions comptabilisées 5
- Contrôles des interfaces 6
- Suivi des comptes d'attente 8
- Intégralité des intérêts à créditer aux comptes en fiducie 9
- Concentration du savoir-faire en comptabilité de comptes fiduciaires 10
- Problèmes de logiciels en l'an 2000 11
- Conservation et extraction des documents de base sur les comptes en fiducie 11

Section 3 - Méthode d'échantillonnage 13
- Survol 13
- Logiciel d'échantillonnage 13
- Taille des échantillons 14
- Transactions régionales à extraire 16
- Premier essai de la méthode d'échantillonnage 16
- Essai pilote de la méthode d'échantillonnage 17
- Prélèvement des échantillons finaux 17

Annexes
- Mandat
- Plan d'action

Sommaire

Objet

La présente vérification avait pour objet de déterminer si les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 avaient été comptabilisées avec fidélité et exactitude.

Contexte

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) administre deux types de comptes en fiducie, soit des comptes pour les Premières nations (comptes de capital et de recettes) et des comptes pour certains Indiens (Indiens mineurs, handicapés mentalement ou adoptés). Les fonds déposés dans ces comptes en fiducie des bandes et des particuliers totalisent environ 1,05 milliard de dollars. On compte 1 216 comptes en fidéicommis appartenant à 608 bandes indiennes et 13 500 comptes en fiducie au nom de particuliers.

Des fonds provenant de diverses sources sont déposés dans ces comptes par les fonctionnaires du Ministère; il s'agit dans bien des cas de sommes perçues directement ou indirectement à la suite de transactions touchant l'exploitation de ressources sur les terres de réserve. On effectue des paiements aux Premières nations et aux particuliers touchés, sous réserve de l'approbation de la Ministre ou de son représentant. Les intérêts sont crédités à partir de ces comptes selon les modalités prévues par divers décrets.

Le MAINC effectue la comptabilité de ces fonds en fiducie au moyen d'un système informatisé, le Système de gestion des fonds de fiducie (SGFF). Chez Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC), on a recours à un autre système informatique, le Système de gestion des données sur les ressources (SGDR), pour administrer les redevances sur l'exploitation du pétrole et du gaz par les sociétés pétrolières et gazières. Grâce à des interfaces, ces deux systèmes transfèrent les données comptables au Système ministériel de comptabilité (SMC), qui est le grand livre général du Ministère sur ordinateur. La vérification comprenait aussi l'examen des contrôles d'intégrité et de l'efficacité opérationnelles de ces transferts de données.

Objectifs et étendue

La présente vérification visait les objectifs suivants :

- vérifier l'intégralité, l'exactitude et la validité des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers (CFBP) pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, et des soldes de ces comptes au 31 mars 1996;

- évaluer la justesse et l'efficacité des contrôles mis en place pour assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées au moyen des interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR (y compris les données transférées à l'aide de ces interfaces). Les contrôles manuels, administratifs et de surveillance des données avant leur entrée dans les interfaces ainsi que tous les contrôles de base informatisés et manuels des entrées et des sorties de même que le traitement des données par ces interfaces étaient visés;

- examiner les pratiques comptables et administratives actuelles relativement aux comptes en fiducie des bandes indiennes afin de voir si elles étaient conformes aux principes d'efficience, d'efficacité et d'économie ainsi qu'aux directives, procédures et politiques établies au Ministère.

La vérification s'étendait aux pratiques comptables et administratives relatives au SGFF et à ses interfaces avec les autres systèmes informatiques du Ministère. Elle comprenait l'examen de toutes les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens durant les exercices 1993 à 1996 à l'Administration centrale et chez PGIC ainsi que dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

C'est le cabinet de comptables agréés BDO Dunwoody Chartered Accountants, d'Ottawa, en Ontario, qui a procédé à la vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens.

Méthode de vérification

Le cabinet Arthur Andersen & Co., d'Ottawa, en Ontario, s'était vu confier l'étude préalable à la présente vérification. À la suite de son examen préliminaire, il a recommandé qu'on procède à une vérification sur place des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens de même qu'à une vérification des interfaces entre les systèmes électroniques.

Les vérificateurs ont examiné les transactions enregistrées au cours des exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, administrés par les services de comptabilité de l'Administration centrale et les directions régionales des transactions comptables, de la Direction générale des finances du Ministère, en vue d'exprimer une opinion sur leur exactitude, leur validité et leur fidélité.

Ils ont utilisé une méthode d'échantillonnage basée sur un taux d'erreurs prévu de 3 p. 100, un taux d'erreurs maximal acceptable de 5 p. 100 et un degré de confiance de 95 p. 100. Le taux d'erreurs prévu et le taux d'erreurs maximal acceptable avaient été établis en fonction de l'importance des transactions traitées, et non de leur valeur monétaire ou des soldes des comptes.

Évaluation générale

L'examen des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers administrés par les services de comptabilité de l'Administration centrale et les directions régionales des transactions comptables de la Direction générale des finances du Ministère a permis de déterminer que les transactions avaient été fidèlement présentées. La vérification n'a pas permis de confirmer les soldes de clôture de ces comptes au 31 mars 1996, les soldes d'ouverture n'ayant pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

Notre examen révèle qu'il existe des contrôles adéquats destinés à procurer l'assurance que les données traitées par les interfaces entre les systèmes informatisés sont exactes et complètes, mais que les principaux contrôles sont d'ordre manuel et compensatoire.

Certaines rentrées d'argent en fidéicommis sont inscrites à titre provisoire dans des comptes d'attente jusqu'à ce qu'on ait satisfait à toutes les exigences administratives et légales (exécution des contrats de fiducie, identification des bénéficiaires, etc.). Toutefois, les procédures suivies pour arrêter les comptes d'attente ne sont pas uniformes à l'échelle du Ministère; il serait donc bon de les rationaliser afin qu'on puisse solder ces comptes en temps utile.

Chez PGIC ainsi que dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, seules quelques personnes connaissent bien le SGFF (et le SGDR dans le cas de PGIC), et le processus comptable qui s'y rapporte. En cas d'absence prolongée de l'un de ces experts, le service risque de ne pas être à même de s'acquitter des fonctions comptables requises.

Section 1 - Introduction

Objet

La présente vérification avait pour objet de déterminer si les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 avaient été comptabilisées avec fidélité et exactitude.

Contexte

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) administre deux types de comptes en fiducie, soit des comptes pour les Premières nations (comptes de capital et de recettes) et des comptes pour certains Indiens (Indiens mineurs, handicapés mentalement ou adoptés). Les fonds déposés dans ces comptes en fiducie des bandes et des particuliers totalisent environ 1,05 milliard de dollars. On compte 1 216 comptes en fidéicommis appartenant à 608 bandes indiennes et 13 500 comptes en fiducie au nom de particuliers.

Des fonds provenant de diverses sources sont déposés dans ces comptes par les fonctionnaires du Ministère; il s'agit dans bien des cas de sommes perçues directement ou indirectement à la suite de transactions touchant l'exploitation de ressources sur les terres de réserve. On effectue des paiements aux Premières nations et aux particuliers touchés, sous réserve de l'approbation de la Ministre ou de son représentant. Les intérêts sont crédités à partir de ces comptes selon les modalités prévues par divers décrets.

Le MAINC administre ces comptes en fiducie au moyen d'un système informatisé, le Système de gestion des fonds de fiducie (SGFF). Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC), à Calgary, a également recours au Système de gestion des données sur les ressources (SGDR). Le SGDR sert à enregistrer les données sur les baux et les redevances exigibles ou perçues des sociétés pétrolières et gazières. PGIC utilise le SGDR pour vérifier les redevances sur l'exploitation du pétrole et du gaz, et pour s'assurer que les sociétés ayant des redevances à payer ont bien déclaré leur production.

Le SGFF et le SGDR sont tous deux reliés au Système ministériel de comptabilité (SMC) du MAINC grâce à des interfaces. Le SGFF et le SGDR ne constituant pas des modules de ce système informatique, il faut établir le rapprochement des comptes avec le SMC pour chacun des deux systèmes.

Objectifs

Objectifs de la présente vérification et éléments à examiner dans le cadre de la vérification :

- vérifier l'intégralité, l'exactitude et la validité des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers (CFBP) pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, et des soldes de ces comptes au 31 mars 1996;

- évaluer la justesse et l'efficacité des contrôles mis en place pour assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées au moyen des interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR (y compris les données transférées à l'aide de ces interfaces). Les contrôles manuels, administratifs et de surveillance des données avant leur entrée dans les interfaces ainsi que tous les contrôles de base informatisés et manuels des entrées et des sorties de même que le traitement des données par ces interfaces étaient visés;

- examiner les pratiques comptables et administratives actuelles relativement aux comptes en fiducie des bandes indiennes afin de voir si elles étaient conformes aux principes d'efficience, d'efficacité et d'économie ainsi qu'aux directives, procédures et politiques établies au Ministère.

Étendue

La vérification avait pour objet les pratiques comptables et administratives relatives au SGFF et à ses interfaces avec les autres systèmes informatiques du Ministère. Elle comprenait l'examen de tous les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, de toutes les transactions de ces comptes pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 et des procédés manuels et informatiques suivis pour ce qui est des opérations, de la supervision et de la gestion à l'Administration centrale, chez PGIC et dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Stratégie de vérification

Le cabinet Arthur Andersen & Co., d'Ottawa, en Ontario, s'était vu confier l'étude préalable à la présente vérification. À la suite de son examen préliminaire, il a recommandé qu'on procède à une vérification sur place des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens de même qu'à une vérification des interfaces entre les systèmes électroniques.

Les vérificateurs ont examiné les transactions enregistrées au cours des exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, administrés par les services de comptabilité de l'Administration centrale et les directions régionales des

transactions comptables, de la Direction générale des finances du Ministère, en vue d'exprimer une opinion sur leur exactitude, leur validité et leur fidélité. La vérification détaillée comportait les travaux suivants :

- vérification des pièces justifiant l'affectation des rentrées et les processus d'autorisation de débours;

- vérification, au moyen de sondages de corroboration, des transactions inscrites dans les comptes des bandes et des particuliers pour :

  - les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que chez PGIC. Comme les données de PGIC ne s'harmonisaient pas avec celles des trois autres régions, nous les avons examinées séparément. De plus, il y avait une différence considérable entre l'exercice 1993-1994 et les deux autres, soit 1994-1995 et 1995-1996, pour ce qui est des méthodes de traitement et des contrôles d'intégrité des données. Aussi, nous avons traité les transactions de 1993-1994 séparément;

- vérification du calcul des intérêts crédités aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers;

- vérification des interfaces entre les systèmes par des essais appropriés et par d'autres méthodes d'examen visant à évaluer la justesse et l'efficacité des contrôles d'application mis en place afin d'assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées au moyen des interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR (y compris les données transférées à l'aide de ces interfaces). Les contrôles manuels, administratifs et de surveillance des données avant leur entrée dans les interfaces ainsi que tous les contrôles de base informatisés et manuels des entrées et des sorties de même que le traitement des données par ces interfaces;

- examen de la justesse et de l'efficacité du rapprochement entre les systèmes servant à enregistrer et à traiter les transactions dans les comptes des bandes et des particuliers;

- examen et élaboration de graphiques d'acheminement détaillés, et détermination des domaines à améliorer.

Nous avons utilisé une méthode d'échantillonnage basée sur le groupe de transactions, un taux d'erreurs prévu de 3 p. 100, un taux d'erreurs maximal acceptable de 5 p. 100 et un degré de confiance de 95 p. 100. Le taux d'erreurs prévu et le taux d'erreurs maximal acceptable avaient été établis en fonction de l'importance relative des transactions traitées, et non de leur valeur monétaire ou des soldes des comptes.

La vérification s'est déroulée en trois phases :

- Première phase : planification de la vérification et essais préliminaires à l'Administration centrale et chez PGIC ainsi que dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nous avons également déterminé les renseignements à fournir aux régions au sujet de nos échantillons de vérification, afin de leur permettre d'extraire la documentation de base que nous voulions examiner.

- Deuxième phase : examen de la documentation à l'Administration centrale et chez PGIC ainsi que dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nous avons également examiné les contrôles des interfaces entre systèmes informatiques de même que les pratiques comptables et administratives se rapportant aux comptes en fiducie administrés dans ces endroits, et tracé des graphiques d'acheminement montrant le déroulement des transactions comptables relatives à ces comptes pour PGIC ainsi que pour les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

- Troisième phase : rédaction du rapport de vérification.

Stratégie concernant le rapport

L'objectif principal de cette présente vérification était de recueillir l'opinion d'un vérificateur externe appelé à déterminer si les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 avaient été fidèlement présentées conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*.

Nous avions été chargés, entre autres, d'évaluer la justesse et l'efficacité des contrôles d'application en place, et de déterminer si les pratiques comptables et administratives étaient conformes aux principes de l'efficience, de l'efficacité et de l'économie ainsi qu'aux directives, procédures et politiques établies par le Ministère. Ces deux dernières tâches relèvent d'une vérification interne. C'est donc l'opinion de la vérification externe qu'on trouvera ici, sur le papier à en-tête du cabinet BDO Dunwoody. Les résultats de la vérification interne sont présentés séparément.

Section 2 - Constatations et recommandations

Exactitude et validité des transactions comptabilisées

La vérification a permis de constater l'exactitude et la validité des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens durant les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996.

Voilà un certain nombre d'années que les comptes en fiducie n'ont pas fait l'objet d'une vérification. C'est pourquoi, tel qu'ils le signalent dans leur rapport de vérification sur les comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens, les experts du cabinet BDO Dunwoody n'ont pas été à même d'exprimer une opinion sur les soldes de ces comptes. On prévoit vérifier les comptes en fiducie pour tous les exercices successifs, ce qui permettra alors à un vérificateur externe d'émettre une opinion sur leurs soldes : il s'agira d'examiner les soldes d'ouverture au 1er avril 1993, puis leur évolution d'exercice en exercice selon les débours imputés avant la fin de chaque période à l'étude.

Les activités des Services fonciers et fiduciaires (SFF) étaient exclues de la présente vérification, qui se limitait aux fonds effectivement reçus par le Ministère. Nous n'avons donc pas vérifié les méthodes que les SFF utilisaient pour s'assurer qu'on percevait bien toutes les sommes payables aux bandes et aux particuliers.

Le tableau ci-après indique sommairement, par région, le nombre de transactions examinées. Conformément à notre plan d'échantillonnage, la taille des échantillons avait été établie selon un degré de confiance de 95 p. 100 et un taux d'erreurs prévu de 3 p. 100.

	1993-1994	1994-1996	Total
PGIC	395	445	840
Ontario	154	178	332
Alberta	417	447	864
Colombie-Britannique	162	175	337
Total	1 128	1 245	2 373

Voir la section 1 pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage.

Exception faite des lacunes isolées que nous décrirons plus loin dans le présent rapport et auxquelles on a remédié d'une façon acceptable du point de vue de la vérification, nous avons constaté que les transactions avaient été enregistrées avec exactitude et que la documentation mise à notre disposition était satisfaisante.

Recommandation

Aucune.

Contrôles des interfaces

Des contrôles adéquats étaient en place pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des données traitées par les interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR. Toutefois, les principaux contrôles sont encore d'ordre manuel et compensatoire.

Le SGFF qui constitue la base de données où sont mémorisées toutes les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers, est indépendant du Système ministériel de comptabilité (SMC). Comme il s'agit avant tout d'un grand livre auxiliaire non intégré au SMC, on a élaboré des programmes d'interface qui permettent de transférer les transactions du SGFF dans les comptes de contrôle correspondants du SMC.

Chaque région possède sa propre base de données du SGFF et sa propre base de données du SMC. Les bases de données sont situées dans des ordinateurs à l'Administration centrale du MAINC. Les régions y ont accès par le réseau du Ministère. Dans les régions, le personnel de la Direction des transactions comptables achemine les transactions à traiter par les programmes d'interface, mais ces programmes eux-mêmes sont exécutés à l'Administration centrale suivant un calendrier préétabli.

Le SGDR est une autre base de données située chez PGIC. On l'utilise pour contrôler et suivre les rentrées d'argent provenant de l'industrie pétrolière et gazière. Ces rentrées constituant également des transactions fiduciaires, il fallait une interface pour les transférer au SGFF. Cette interface ajoute plusieurs étapes car la base de données du SGDR se trouve dans un système informatique qui n'est pas compatible avec les systèmes informatiques de l'Administration centrale. C'est pourquoi PGIC doit d'abord convertir les fichiers des transactions du SGDR en fichiers de texte générique avant de les transmettre à l'Administration centrale, où on les convertit dans les fichiers comptables du SGFF par région. Faute de contrôles informatiques des interfaces entre le SGDR et le SGFF, PGIC télécopie les listes des transactions acheminées du SGDR à la base de données régionale du SGFF, dans la région appropriée, afin qu'on puisse y harmoniser ces transactions avec celles effectivement reçues par le SGFF. Cette procédure compense l'absence de contrôle électronique des entrées et des sorties dans le SGDR pour l'interface avec le SGFF.

Nous avons noté que le SGFF produit un rapport quotidien de toutes les transactions soumises aux interfaces du SMC et un rapport quotidien de toutes les transactions interrégionales provenant du SGDR. Dans le SMC, toutefois, il n'y a pas de relevés correspondants des transactions reçues ni des transactions effectuées à partir du SGDR. Si ces états étaient fournis sous forme électronique, on pourrait les comparer automatiquement à ceux du SGFF et toute anomalie pourrait alors être immédiatement signalée au moyen d'un rapport des écarts.

Dans chaque région, à titre de contrôle compensatoire manuel final, le personnel de la direction des transactions comptables établit des rapprochements mensuels entre le SGFF, le SMC et le système de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Chez PGIC, on procède également au rapprochement du SGDR avec ces mêmes bases de données.

Voici comment nous avons procédé pour vérifier que les contrôles sur le transfert de données entre ces systèmes étaient suffisants :

- dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que chez PGIC, à titre de mesure corroborative permettant de nous assurer que le transfert par l'interface avait bien lieu, nous avons suivi le cheminement d'un certain nombre des transactions que nous avions échantillonnées dans le SMC et le système de TPSGC. De plus, nous avons examiné les rapprochements de fin de mois établis entre le SGFF, le SMC, le SGDR et le système de TPSGC. Nous avons constaté que ces rapprochements constituaient un mécanisme de contrôle efficace pour assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées au moyen des interfaces;

- à l'Administration centrale, afin de vérifier les contrôles d'interfaces informatisés dans les bases de données du SGFF et du SMC, nous avons établi un banc d'essai où traiter les transactions fictives suivantes :

  - après avoir créé des lots de transactions dans le SGFF et les avoir acheminés à l'interface du SMC, nous avons examiné la base de données du SMC en tenant compte de toutes les transactions soumises;

  - nous avons transmis de nouveau les mêmes transactions du SGFF à l'interface du SMC afin de voir si les contrôles en place permettaient de déceler les transactions en double afin qu'elles ne soient pas traitées deux fois. Ces transactions ont effectivement été rejetées par le SMC en tant que transactions en double;

  - après avoir accédé à un fichier de transmission, nous l'avons altéré en supprimant une ligne de données sans changer les renseignements de l'en-tête (on disait dans l'en-tête qu'il devait y avoir quatre lignes de données totalisant 40 $, alors qu'il n'en y avait que trois totalisant 30 $). Le SMC a accepté la transaction sans générer de message d'erreur. Toutefois, n'ayant pu être approuvée à l'écran, la transaction n'a pas été enregistrée dans les comptes du SMC et elle est demeurée

une transaction non autorisée. Sans avoir été rejetée par le SMC, l'opération n'avait pas été inscrite et ne pouvait donc altérer la base de données;

- nous avons fait un test semblable à l'aide d'un fichier de transactions du SGDR, en soumettant des transactions en double à l'interface du SGFF. Le SGFF a lui aussi rejeté les entrées en double.

Notre vérification n'a fait ressortir aucune erreur pour ce qui est du transfert de données entre les systèmes informatiques. Toutefois, les contrôles que le Ministère utilise pour assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées par les interfaces sont avant tout manuels et de nature compensatoire.

Recommandation

1. Le directeur, Direction générale des finances, en collaboration avec le directeur, Planification et services ministériels, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, et le directeur, Direction des systèmes d'information, Direction générale de la gestion de l'information, devrait étudier la possibilité de faire produire par le SMC et le SGDR les états voulus pour permettre la vérification électronique de l'acheminement des transactions entre le SGFF, le SMC et le SGDR.

Il serait bon qu'on donne suite à cette recommandation pendant ou après le transfert projeté du SGFF et des autres applications financières dans un nouvel environnement technologique amélioré (c.-à-d. l'environnement UNIX).

Suivi des comptes d'attente

Il y aurait lieu, pour en accroître l'efficacité, de rationaliser la procédure de suivi que le Ministère utilise chez PGIC ainsi que dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique relativement aux comptes d'attente.

Dans certaines circonstances, par exemple lorsque le contrat de fiducie n'a pas été exécuté en droit, le montant fait l'objet d'un litige ou le bénéficiaire est inconnu, les rentrées d'argent destinées aux comptes en fiducie s'inscrivent dans des comptes d'attente. Il y a toujours d'importantes sommes dans ces comptes transitoires. Au 31 décembre 1996, les divers montants portés aux comptes d'attente administrés par PGIC ainsi que par les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique totalisaient plus 19 millions de dollars.

Le SGFF produit un état récapitulatif des comptes d'attente, mais ce rapport ne contient pas assez d'information pour être un outil efficace pouvant aider les gestionnaires à solder les comptes d'attente ou à créditer les fonds aux bons comptes en fiducie des bandes et des particuliers.

PGIC et le bureau de la région de la Colombie-Britannique ont chacun entrepris de produire plus de rapports de gestion utiles qui leur faciliteraient le repérage et le suivi de tous les comptes d'attente. Il n'y a toutefois pas de politiques officielles en vigueur à l'échelle du Ministère relativement à l'arrêt des comptes d'attente.

Recommandation

2. Le directeur général, Direction générale de l'inscription, des revenus et de l'administration des bandes, Services fonciers et fiduciaires, en collaboration avec les directeurs généraux, Direction générale des terres et de l'environnement et Direction générale des finances, et avec le directeur administratif, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, devrait élaborer des politiques et des procédures nationales relativement aux comptes d'attente aux fins suivantes :

   - assurer le suivi rapide des comptes d'attente pour que les fonds soient crédités aux comptes des bénéficiaires dans les plus brefs délais;

   - rationaliser la disposition des fonds dont le bénéficiaire est inconnu.

Intégralité des intérêts à créditer aux comptes en fiducie

Pour être plus utile, le rapport signalant les écarts relatifs aux intérêts aurait besoin d'être perfectionné.

Le SGFF crédite automatiquement les intérêts voulus à chaque compte en fiducie, comme le prescrit le Conseil du Trésor, sauf dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'une transaction n'a pas été inscrite au compte. Le système produit également un rapport des écarts où figurent tous les comptes auxquels les intérêts n'ont pas été crédités. Les régions utilisent ce rapport pour la rectification de tout compte auquel les intérêts n'auraient pas été crédités automatiquement comme prévu.

Ce rapport mal aéré, où il y a des messages répétitifs, énumère tous les comptes dont le solde est nul. Il est donc inutilement long et difficile à lire, ce qui augmente le risque qu'un compte soit oublié durant le processus de correction manuelle. Enfin, l'impression de ces rapports demande beaucoup de papier.

Recommandation

3. Le directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances, en collaboration avec le directeur, Direction des systèmes d'information, Direction générale de la gestion de l'information, devrait veiller à ce qu'on remanie le rapport des écarts relatifs aux intérêts pour en supprimer les données inutiles et à ce qu'on améliore sa présentation. Ces remaniements faciliteront la correction manuelle des anomalies relatives aux intérêts car il y aura moins de pages à examiner, donc moins de risque que des erreurs passent inaperçues.

Concentration du savoir-faire en comptabilité de comptes fiduciaires

Chez PGIC ainsi que dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, seuls un ou deux membres du personnel des directions régionales des transactions comptables connaissent bien le SGFF (et le SGDR dans le cas de PGIC) et le processus comptable s'y rapportant.

Vu l'interconnexion du SGFF, du SMC et du système comptable de l'administration fédérale (exploité par TPSGC), la comptabilité des transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers est un processus complexe. Notre examen révèle que le personnel de la Direction des transactions comptables à l'Administration centrale et dans les régions administre bien les comptes fiduciaires, mais que l'absence prolongée de l'un de ses experts pourrait empêcher le Ministère de s'acquitter efficacement, et en temps opportun, des fonctions comptables requises.

Recommandation

4. Le directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances, en collaboration avec les directeurs, Services ministériels, régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que de PGIC, devrait veiller à ce qu'on prépare des documents exhaustifs portant sur tous les aspects du processus de comptabilité des comptes en fiducie et à ce que le personnel chargé de ces comptes puisse se faire remplacer par du personnel de réserve adéquatement formé.

Il est recommandé en outre de préparer ces documents après la conversion prévue des applications financières à exécuter sur plate forme UNIX/Oracle, afin qu'on y tienne compte de tout changement dans les procédures manuelles entourant les systèmes actuels.

Problèmes de logiciels en l'an 2000

Le Ministère doit mener à terme ses projets de modification ou de remplacement des systèmes informatiques non conformes, afin d'éviter toute interruption dans le traitement des données sur les comptes en fiducie après le passage à l'an 2000.

Le traitement du millésime dans les dates sur les ordinateurs à partir de l'an 2000 constitue une grave préoccupation dont ont longuement discuté les intéressés du monde des affaires et de l'informatique. Divers équipements et logiciels informatiques seront touchés par ce problème de datation, et il en ira de même pour un grand nombre de systèmes, de machines et d'appareils informatisés. Il est donc indispensable de s'organiser dès maintenant pour examiner les problèmes éventuels dans ce domaine sous la supervision d'un fonctionnaire compétent. Particulièrement vulnérable (et notamment exposé à des risques juridiques potentiels) étant donné que le Ministère a beaucoup recours aux ordinateurs pour ses transactions quotidiennes, il court de grands risques (même du point de vue légal) et doit établir un plan d'action en réaction au « problème de l'an 2000 » avant le tournant du millénaire.

La Direction des systèmes d'information du Ministère est au courant des problèmes logiciels imminents associés à l'an 2000. Elle a déjà déterminé les applications informatiques utilisées à l'Administration centrale qui devront être modifiées.

La Direction des systèmes d'information signale que le SGFF et le SMC sont tous deux capables de traiter les dates au-delà de 1999. PGIC envisage de faire une étude approfondie du problème de l'an 2000 pour ce qui est du SGDR, mais, d'après son examen préliminaire de ce système, l'organisme n'envisage aucune difficulté.

Recommandation

Aucune.

Conservation et extraction des documents de base sur les comptes en fiducie

La région de l'Alberta travaille présentement à l'amélioration des procédures de conservation et d'extraction de documents.

L'Alberta traite une part importante de toutes les transactions relatives aux comptes en fiducie, aussi accumule-t-elle une grande quantité de documents. La région a éventuellement réussi à nous fournir assez de documentation pour satisfaire à toutes nos exigences en matière de vérification, toutefois elle n'a pas pu le faire en temps opportun.

En tant qu'administrateur des comptes en fiducie des bandes et des particuliers, le Ministère doit apporter beaucoup de soin à l'administration des fonds des bandes. Il doit être en mesure d'extraire promptement la documentation nécessaire aux demandes de renseignements des bénéficiaires et éventuellement, des vérificateurs.

Consciente de cet impératif, la région de l'Alberta a organisé un examen spécial des méthodes et procédures d'archivage. Les résultats de l'examen éclaireront le directeur général régional quant aux procédés utilisés en gestion des documents.

Recommandation

Aucune.

Section 3 - Méthode d'échantillonnage

Survol

Dans le cadre de la vérification, nous devions sélectionner les transactions à vérifier en utilisant un procédé statistiquement correct. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a fourni à l'équipe de vérification, l'ensemble des transactions comptabilisées, en format électronique, pour les trois exercices visés. Après avoir examiné les fichiers fournis par le MAINC, l'équipe de vérification a confirmé qu'ils renfermaient bien toutes les transactions enregistrées dans les comptes en fiducie des bandes et particuliers au cours des trois exercices indiqués.

Durant la phase de l'examen préliminaire, les experts-comptables avaient cerné huit groupes de transactions desquels extraire les échantillons. Après le début de la vérification sur place des CFBP, nous avons déterminé qu'il serait nécessaire de prélever un grand nombre d'échantillons pour vérifier tous les types de transactions.

Voici les groupes (catégories) primaires qui avaient été définis au stade de l'examen préliminaire :

- Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) :
  - exercice 1993-1994;
  - exercices 1994-1995 et 1995-1996 réunis;

- Les trois régions choisies (Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) :
  - exercice 1993-1994;
  - exercices 1994-1995 et 1995-1996 réunis.

Logiciel d'échantillonnage

Il avait été décidé au début de la vérification que les vérificateurs se serviraient du progiciel Procédé interactif d'extraction et d'analyse des données (PIEAD) approuvé par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Ce progiciel a souvent été utilisé par le Bureau du vérificateur général du Canada et par de nombreux services de vérification interne au sein de ministères fédéraux.

Taille des échantillons

C'est à l'aide de formules statistiques conformes aux normes de vérification et aux règles de la statistique que nous avons calculé la taille respective des échantillons à choisir parmi chacun des groupes définis. Les variables ayant servi au calcul des tailles des échantillons avaient été précisées dans le mandat de vérification, c'est-à-dire :

- un degré de confiance de 95 p. 100,
- un taux d'erreurs prévu de 3 p. 100,
- un taux d'erreurs maximal acceptable de 5 p. 100.

Les tableaux suivants montrent le détail des échantillons prélevés pour les régions.

Régions — 1993-1994 Description	Population totale	Taille de l'échantillon de l'Ontario	Taille de l'échantillon de l'Alberta	Taille de l'échantillon de la C.-B.	Total
Rentrées tirées du SGFF (codes 1 et 11)	6 805	75	69	62	206
Débours tirés du SGFF (code 2)	807	26	146	36	208
Pièces justificatives tirées du SGFF (codes 3 et 13)	8 858	16	163	29	208
Débours tirés du SGFF (code 12, échantillon discrétionnaire)	199	5	5	0	10
Débours ne provenant pas des fonds en fiducie (code « C »)	929	32	34	35	101
Total		154	417	162	733

Régions — 1994-1995 et 1995-1996 Description	Population totale	Taille de l'échantillon de l'Ontario	Taille de l'échantillon de l'Alberta	Taille de l'échantillon de la C.-B.	Total
Rentrées tirées du SGFF (codes 1 et 11)	16 487	60	84	66	210
Débours tirés du SGFF (code 2)	14 747	18	157	35	210
Pièces justificatives tirées du SGFF (codes 3 et 13)	24 478	60	169	32	261
Débours tirés du SGFF (code 12, échantillon discrétionnaire)	199	5	5	5	15
Débours ne provenant pas des fonds en fiducie (code « C »)	1 346	35	32	37	104
Total		178	447	175	800

Les tableaux suivants montrent le détail des échantillons prélevés pour PGIC.

PGIC — 1993-1994 Description	Nom du fichier électronique	Population totale	Taille de l'échantillon
Rentrées tirées du SGFF (code 11)	sam00008	767	170
Pièces justificatives tirées du SGFF (codes 3 et 13)	sam00010	1 463	185
Débours tirés du SGFF (code 2)	sam00017	132	30
Rentrées ne provenant pas des fonds en fiducie, tirées du SMC (échantillon discrétionnaire, PIEAD non utilisé)	aucun	s.o.	10
Total			395

PGIC— 1994-1995 et 1995-1996 Description	Nom du fichier électronique	Population totale	Taille de l'échantillon
Rentrées tirées du SGFF (code 11)	sam00015	1 865	195
Pièces justificatives tirées du SGFF (codes 3 et 13)	sam00014	5 272	210
Débours tirés du SGFF (code 2)	sam00018	580	30
Rentrées ne provenant pas fonds en fiducie, tirées du SMC (échantillon discrétionnaire, PIEAD non utilisé)	aucun	s.o.	10
Total			445

Transactions régionales à extraire

Le rapport des travaux effectués au stade de l'examen préliminaire mettait en évidence le caractère homogène des trois régions qui pouvaient alors être regroupées en un seul groupe. Voilà qui explique le traitement choisi pour les transactions des régions :

- nous avons extrait des transactions pour l'ensemble des trois régions;
- les échantillons tirés ont été subdivisés pour chacune des trois régions;
- les échantillons pour la région de l'Ontario ont été subdivisés par bureau de district.

Premier essai de la méthode d'échantillonnage

Nous avons fait des essais préliminaires avec le logiciel PIEAD sur les fichiers fournis par le MAINC. Nous avons prélevé des échantillons pour PGIC et pour les bureaux régionaux afin de voir si la méthode d'échantillonnage était appropriée.

L'équipe de vérification a procédé à un examen détaillé des échantillons. Elle a découvert qu'à peu près la moitié des transactions consistaient en des calculs d'intérêts générés automatiquement par les systèmes informatiques du MAINC. De plus, nous avons observé qu'il s'agissait pour la plupart de transactions plutôt mineures, donc peu significatives.

À l'examen des transactions sur les intérêts générées par les systèmes, nous avons observé qu'il y aurait moyen de confirmer l'exactitude et l'intégralité de ces transactions en vérifiant la méthode de calcul électronique des intérêts sur un plus petit échantillon discrétionnaire. Il fut décidé de ne pas inclure dans les échantillons à prélever les transactions sur les intérêts qui avaient été générées par ordinateur. Les transactions sur les intérêts non générées automatiquement par les systèmes resteraient parmi la population globale de transactions à échantillonner.

Essai pilote de la méthode d'échantillonnage

Nous avons rencontré le personnel du MAINC chez PGIC et dans les bureaux régionaux afin de déterminer les renseignements dont il aurait besoin pour extraire des archives centrales les pièces justificatives sur les transactions à examiner. À l'aide de cette information, nous avons extrait un nombre limité de transactions au moyen du progiciel PIEAD et fait imprimer une liste de l'échantillon. La liste a été utilisée pour un deuxième essai. Le personnel du MAINC et les vérificateurs ont examiné les résultats de l'essai, avant de mettre au point la présentation finale de la liste des transactions à prélever aux fins de la vérification.

Prélèvement des échantillons finaux

Nous avons prélevé l'échantillon final pour PGIC et l'avons soumis au personnel de cet organisme. Les fonctionnaires de PGIC ont réussi à extraire des archives centrales les pièces justificatives se rapportant aux transactions sélectionnées.

Après avoir prélevé l'échantillon final pour les régions, nous l'avons subdivisé par région et par bureau de district.

Mandat

Mandat

Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers

Objet : L'objet de la présente vérification est de déterminer si les transactions des comptes en fiducie des bandes et des particuliers ont été comptabilisées de façon convenable et exacte au cours des exercices 1993-1994 et 1994-1995.

Contexte : Le Plan annuel d'évaluation et de vérification de la Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne (DGÉVI), approuvé par le Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVÉ) pour 1995-1996, prévoit la vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) administre deux types de comptes en fiducie, ceux des Premières nations (comptes de capital et de revenus) et ceux de certains Indiens (mineurs, personnes souffrant d'incapacité mentale et enfants adoptés).

Les représentants du Ministère font des dépôts dans ces comptes à partir de diverses sources, souvent liées directement ou indirectement à des transactions concernant les ressources des terres de réserve. Des montants sont versés aux Premières nations et à certains particuliers à partir de ces comptes, sous réserve de l'approbation de la Ministre ou de son représentant. Des intérêts sont crédités à ces comptes selon les conditions précisées dans divers décrets en conseil.

Ces comptes en fiducie n'ont pas fait l'objet d'une vérification comptable ces dernières années. On propose donc de procéder à la vérification de ces comptes, et de leurs soldes de clôture, pour les exercices 1993-1994 et 1994-1995.

La comptabilité de ces comptes se fait au moyen d'un système informatisé, appelé Système de gestion de fonds de fiducie (SGFF). À la société Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) de Calgary, on utilise également un Système de gestion de données sur les ressources (SGDR). Ce système contient de l'information sur les droits de concession ainsi que sur les redevances pétrolières et gazières à percevoir des sociétés pétrolières et gazières et perçues par celles-ci. Il aide également PGIC à vérifier les redevances pétrolières et gazières et à s'assurer que les sociétés assujetties ont déclaré leur production avec exactitude.

.../2

Les deux systèmes, c'est-à-dire le SGFF et le SGDR, sont connectés par des interfaces au Système ministériel de comptabilité (SMC). Comme le SGFF et le SGDR ne sont pas des modules du SMC, il faut faire le rapprochement des données du SGFF et du SGDR avec celles du SMC.

Récemment, le personnel de la gestion opérationnelle s'est heurté à diverses difficultés de fonctionnement et de rapprochement. Ces difficultés s'expliquent surtout par le transfert des données d'un système à l'autre. C'est pourquoi le mandat de vérification comprend un examen des interfaces reliant le SGFF et le SGDR au SMC, du point de vue notamment des contrôles d'intégrité, du transfert des données et de l'efficience et de l'efficacité des transactions.

Objectifs : Les objectifs de la vérification sont les suivants :

- vérifier l'intégralité, l'exactitude et la validité des transactions effectuées dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers pendant les exercices 1993-1994 et 1994-1995, de même que des soldes qui en résultent au 31 mars 1995;

- vérifier la pertinence et l'efficacité des contrôles effectués pour assurer l'intégralité, l'exactitude et l'intégrité des données traitées par les interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR (incluant les données transférées au moyen de ces interfaces). Tous les contrôles mis en oeuvre par les commis et les superviseurs, ainsi que toutes les transactions exécutées manuellement, avant le traitement des données par les interfaces sont visés ainsi que tous les contrôles de base, informatisés ou manuels, des données d'entrée et de sortie, de même que du traitement de ces données par les interfaces; et

- évaluer les pratiques comptables et administratives actuelles touchant les comptes en fiducie des bandes du point de vue de l'efficacité, de l'efficience, de l'économie et de la conformité aux directives, procédures et politiques du Ministère.

.../3

Portée : La vérification porte sur l'examen des pratiques comptables et administratives touchant le SGFF et ses interfaces avec les autres systèmes de données informatisés du Ministère. L'examen englobe tous les comptes en fiducie des bandes et des particuliers ainsi que toutes les transactions effectuées au cours des exercices 1993-1994 et 1994-1995, incluant les procédures manuelles et informatisées utilisées aux niveaux des opérations, de la supervision et de la direction à l'Administration centrale, chez PGIC et dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Méthode : La vérification des comptes en fiducie des bandes doit être exécutée en trois étapes :

- Enquête et évaluation préliminaires
- Travaux sur place et analyse
- Rapport

Coût : Le coût de la vérification est évalué à 150 000 $.

Calendrier : La planification de la vérification débutera en octobre 1995 et le rapport devra être présenté en mars 1996.

Approuvé par :

A. Williams
Sous-ministre adjoint
Services ministériels
Le 10 octobre 1995

Gordon Shanks
Sous-ministre adjoint
Services fonciers et fiduciaires
Le 13 octobre 1995.)

PLAN D'ACTION

AUDIT AND EVALUATION / ÉVALUATION ET VÉRIFICATION INTERNE

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens**

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : **Services ministériels - Direction générale des finances**

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
1. Le directeur, Direction générale des finances, en collaboration avec le directeur, Planification et services ministériels, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, et le directeur, Direction des systèmes d'information, Direction générale de la gestion de l'information, devrait étudier la possibilité de faire produire par le SMC et le SGDR les états voulus pour permettre la vérification électronique de l'acheminement des transactions entre le SGFF, le SMC et le SGDR. Il serait bon qu'on donne suite à cette recommandation pendant ou après le transfert projeté du SGFF et des autres applications financières dans un nouvel environnement technologique amélioré (c.-à-d. l'environnement UNIX).	8	La conversion à l'environnement UNIX/ORACLE est prévue pour septembre 1998. Après la conversion, nous évaluerons la possibilité d'élaborer la vérification électronique de l'acheminement des transactions entre le SGDR et le SMC ainsi qu'entre le SMC et le SGFF.	Directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances	1999-04-01

AUDIT AND EVALUATION / ÉVALUATION ET VÉRIFICATION INTERNE

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens**

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : **Services ministériels - Direction générale des finances**

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
3. Le directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances, en collaboration avec le directeur, Direction des systèmes d'information, Direction générale de la gestion de l'information, devrait veiller à ce qu'on remanie le rapport des écarts relatifs aux intérêts pour en supprimer les données inutiles et à ce qu'on améliore sa présentation. Ces remaniements faciliteront la correction manuelle des anomalies relatives aux intérêts car il y aura moins de pages à examiner, donc moins de risque que des erreurs passent inaperçues.	10	Adresser un formulaire de demande d'information au système (FDIS) pour faire réviser le rapport signalant les intérêts non calculés («NO INTEREST CALCULATED REPORT», TFZ2740B) de manière qu'il n'indique plus les comptes auxiliaires inactifs ni les comptes auxiliaires ne portant pas intérêt. Le travail de programmation en vue de ce changement devrait débuter après la conversion à l'environnement UNIX/ORACLE.	Directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances	1998-10-31

AUDIT AND EVALUATION / ÉVALUATION ET VÉRIFICATION INTERNE

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens**

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : **Services ministériels - Direction générale des finances**

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
4. Le directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances, en collaboration avec les directeurs, Services ministériels, régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que de PGIC, devrait veiller à ce qu'on prépare des documents exhaustifs portant sur tous les aspects du processus de comptabilité des comptes en fiducie et à ce que le personnel chargé de ces comptes puisse se faire remplacer par du personnel de réserve adéquatement formé. Il est recommandé en outre de préparer ces documents après la conversion prévue des applications financières à exécuter sur plateforme UNIX/Oracle, afin qu'on y tienne compte de tout changement dans les procédures manuelles entourant les systèmes actuels.	10	La Partie I et certaines sections de la Partie II du *Guide d'utilisation du SGFF* ainsi que de la documentation sur les modifications récentes au système ont été affichées sur le réseau intranet du Ministère. On rédigera les autres sections du *Guide d'utilisation du SGFF* quand on aura le temps et les ressources nécessaires. Le *Guide de gestion des fonds des bandes indiennes* sera mis à jour dès qu'on disposera des ressources voulues à cette fin. Le *Guide d'utilisation du SGFF* fera état des légères modifications qui auront été apportées à la procédure d'entrée en communication avec le système dans le futur environnement UNIX/ORACLE. La conversion ne changera rien aux procédures manuelles.	Directeur, Direction de la comptabilité, des politiques et des systèmes financiers, Direction générale des finances	1999-04-01

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 96/09
DATE SENT / DATE D'ENVOI : 97-08-28
DATE DUE / ÉCHÉANCE : 97-09-28

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **Vérification des comptes en fiducie des bandes indiennes et d'Indiens**

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : **Services fonciers et fiduciaires - Inscription, revenus et administration des bandes**

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
2. Le directeur général, Direction générale de l'inscription, des revenus et de l'administration des bandes, Services fonciers et fiduciaires, en collaboration avec les directeurs généraux, Direction générale des terres et de l'environnement et Direction générale des finances, et avec le directeur administratif, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, devrait élaborer des politiques et des procédures nationales relativement aux comptes d'attente aux fins suivantes : • assurer le suivi rapide des comptes d'attente pour que les fonds soient crédités aux comptes des bénéficiaires dans les plus brefs délais; • rationaliser la disposition des fonds dont le bénéficiaire est inconnu.	9	a) Former un groupe de travail mixte et établir un plan d'action détaillé. b) Documenter les procédures actuelles, surtout en interrogeant le personnel, et déterminer les améliorations qu'on pourrait apporter. c) Rédiger une ébauche des politiques et des procédures nationales, puis la faire circuler en vue de recueillir des observations à son sujet. d) Établir une politique sur les comptes d'attente.	Directeur général, Inscription, revenus et administration des bandes, Services fonciers et fiduciaires	1997-10-31 1997-12-31 1998-03-31 1998-06-30